

FICHE THÉMATIQUE N°9

POUR UN CROUS PORTEUR D'UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ÉTUDIANTE

La solidarité internationale est une nécessité politique face aux crises impérialistes, climatiques et sociales. Les étudiant·es, en particulier étranger·es et en exil, en subissent directement les conséquences et étudient dans une grande précarité, confronté·es à de lourds obstacles matériels, administratifs et sociaux.

Pour l'Union étudiante, la défense des étudiant·es étranger·es et en exil est un enjeu central de lutte contre les politiques racistes et discriminatoires. Les institutions de l'enseignement supérieur, et notamment le Crous, ont une responsabilité directe. En tant qu'acteur clé du logement, des aides sociales et de la vie étudiante, le Crous doit être un outil de solidarité, et non un relais des politiques migratoires de l'État.

UN CONTEXTE DE RESTRICTION DE DROITS ET DE PRÉCARISATION

Ces dernières années, les politiques migratoires françaises et européennes se sont durcies, y compris dans l'université : hausse des frais d'inscription, démarches administratives complexes, accès limité aux bourses et au logement, et manque d'accompagnement social. Cela transforme l'exil étudiant en parcours d'obstacles, aggravé par le racisme institutionnel et les discriminations.

De nombreux·ses étudiant·es étranger·es se retrouvent sans ressources, sans logement et sans accès réel aux droits, parfois même sans information sur leurs droits fondamentaux.

Cette situation est inacceptable et contraire à un service public universitaire ouvert et égalitaire. Défendre la solidarité internationale au Crous, c'est refuser que l'accès aux droits dépende de la nationalité, du statut administratif ou du pays d'origine.



NOS REVENDICATIONS

ACCUEILLIR LES ÉTUDIANT·ES EN EXIL

L'accueil des étudiant·es en exil ne peut se limiter à des actions ponctuelles : il doit s'inscrire dans une politique structurelle dotée de moyens. L'Union étudiante défend une approche globale, dès l'avant-entrée sur le territoire et tout au long du parcours universitaire. Les étudiant·es en exil cumulent souvent traumatismes, instabilité administrative, isolement et barrières linguistiques. Le Crous doit donc mettre en place des dispositifs adaptés, conçus avec les premier·es concerné·es.

- ouverture effective des bourses aux étudiant·es en exil, sans critères discriminatoires ;
- points de charge sociale spécifiques pour garantir l'accès au logement Crous
- accès prioritaire au logement afin de lutter contre le sans-abrisme
- accompagnement social dès l'amont de l'entrée sur le territoire
- reconnaissance des parcours d'exil dans l'évaluation sociale

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ

L'accès aux droits nécessite un accompagnement humain, formé et accessible. Aujourd'hui, le manque d'information et la complexité des démarches entraînent un non-recours massif aux droits. Le Crous doit se doter de moyens spécifiques pour y remédier.

- ligne téléphonique dédiée aux étudiant·es étranger·es
- formation des personnels à l'accueil des publics en exil et au multilinguisme
- supports d'information accessibles en plusieurs langues

DES AIDES D'URGENCE UNIVERSELLES

Les aides d'urgence constituent souvent le dernier rempart contre la précarité étudiante. Pourtant, leur accès reste aujourd'hui limité, conditionné, et inégal selon les territoires. Pour l'Union étudiante, les aides d'urgence doivent être pensées comme un droit, et non comme une faveur accordée au compte-gouttes. Dans ce contexte, il est indispensable que personne ne soit laissé de côté, en particulier les étudiant·es les plus précaires, qu'ils ou elles soient français·es ou étranger·es.

- mise en place d'aides d'urgence accessibles à toutes, sans condition de nationalité ou de statut
- suppression des plafonds restrictifs limitant l'accès aux aides
- réactivité accrue dans le versement des aides pour répondre aux situations critiques
- transparence sur les critères d'attribution et les montants disponibles

NOS REVENDICATIONS

RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DU CROUS

La solidarité internationale ne se limite d'ailleurs pas seulement à l'accueil. Elle implique également une cohérence dans les partenariats, les achats et les choix institutionnels. Le Crous ne peut se rendre complice, directement ou indirectement, de pratiques génocidaires, écocidaires ou de violations massives des droits humains.

- refus des partenariats avec des entreprises impliquées dans des crimes de guerre, génocides ou écocides
- transparence des fournisseurs et partenariats
- intégration de critères éthiques dans les achats
- soutien aux mobilisations étudiantes internationales
- priorisation des filières et labels équitables

ACCÈS AUX BOURSES ET REVENU D'AUTONOMIE

L'Union étudiante défend l'ouverture des bourses et la mise en place d'un revenu d'autonomie pour l'ensemble des étudiant·es, y compris les étudiant·es étranger·es et en exil.

- accès aux bourses sur critères sociaux pour les étudiant·es étranger·es
- prise en compte des situations d'exil dans les barèmes
- revenu d'autonomie étudiant garantissant des conditions de vie dignes

Pour l'Union étudiante, la solidarité internationale est un engagement concret et durable. Face à la montée du racisme et du repli nationaliste, le Crous doit porter une autre vision : celle d'un service public universitaire solidaire, protecteur et émancipateur, garant de l'égalité des droits, ici et partout.

DU 3 AU 5
FÉVRIER **VOTE**

UNION ÉTUDIANTE

CONTRE MACRON & L'EXTRÊME DROITE

**POUR UN REVENU ÉTUDIANT À 1288€,
UN LOGEMENT DIGNE ET
LE REPAS À 1€ POUR TOUSSES !**

Lien de la
plateforme de
vote et le reste
du programme !

